



Disponible en ligne sur
SciVerse ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



ARTICLE ORIGINAL

Addictions chez l'adolescent : tabac, cannabis

Addictions in adolescents: Tobacco, cannabis

J. Kerjean*, E. Le Berre

Service d'addictologie, CHBS Lorient (Centre hospitalier Bretagne Sud), rue du Dr Lettry, BP 2233, 56322 Lorient, France

Reçu le 24 janvier 2012 ; accepté le 12 mars 2012

MOTS CLÉS

Adolescents ;
Addictions ;
Tabac ;
Cannabis

Résumé Les dernières enquêtes Escapad-OFDT montrent (en France) que l'usage quotidien et l'usage régulier du cannabis sont en baisse chez les jeunes depuis 2001. Fumer représente pour un grand nombre d'entre eux un moyen d'intégration favorisé par une banalisation de ces deux produits. Cet article propose de reprendre les différents modes d'usage du cannabis afin de pouvoir identifier les signes de gravité de la consommation. Il tentera de reprendre les situations cliniques où un somaticien non addictologue peut (et doit) être interpellé et interroger le jeune patient sur cette consommation. Une fois l'usage repéré nous tenterons d'aider le praticien à orienter son patient au mieux ou à prendre en compte une éventuelle addiction au produit.

© 2012 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

KEYWORDS

Adolescents;
Addictions;
Tobacco;
Cannabis

Summary Recent studies by Escapad-OFDT show (in France) that the daily consumption and the regular consumption of cannabis have been decreasing in adolescents since 2001. To a large proportion of them, smoking represents a means of integration, which is favoured by the trivialization of these two products. This paper proposes to review the different ways the cannabis is used with a view to identifying pieces of evidence of seriousness in the consumption. It will try to consider the clinical situations a non-addictologist somatologist can (and must) be aware of and through which he may ask questions to the young person concerning his consumption. Once the usage is identified, we will intend to help the practitioner best direct his patient or take into account a potential addiction to the product.

© 2012 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

* Auteur correspondant.

Adresses e-mail : j.kerjean@ch-bretagne-sud.fr (J. Kerjean), e.leberre@ch-bretagne-sud.fr (E. Le Berre).

Introduction

Les conduites addictives débutent le plus souvent à l'adolescence. Elles ont parfois un rôle de soulagement. Les multiples conflits intrapsychiques traversés à cette période dépassent souvent le jeune. C'est souvent à ce moment qu'un produit psycho-actif ou un comportement peut venir permettre de « court-circuiter » le travail psychique parfois complexe à effectuer. Apaisement temporaire et illusoire mais qui apporte un soulagement immédiat et reposant pour l'adolescent. Cette immédiateté est séduisante et le risque de répétition du comportement est d'autant plus grand que l'adolescent est fragilisé sur d'autres secteurs de sa vie. Il est important de ne pas enfermer tous les jeunes consommateurs sous la même étiquette de toxicomane en puissance.

En matière de consommation de substances psycho-actives la notion d'usage est importante. Il existe une classification des différents modes d'usage. Cela permet d'avoir des critères plus précis pour repérer si une consommation est à risque, si la dépendance est déjà présente ou s'il ne s'agit que d'un épiphénomène dans le parcours de vie du jeune. Surtout en matière de consommation de cannabis, c'est essentiellement le type d'usage qui détermine la dangerosité. N'oublions pas cependant que l'usage du cannabis en France est illégal. De la simple consommation particulière au trafic, à partir du moment où une personne est en possession de cannabis elle se trouve en infraction et peut encourir des peines dès les premières interpellations (Encadré 1).

Encadré 1 La Loi de 1970 concernant les substances illicites.

Loi du 31 décembre 1970 qui interdit et pénalise l'usage illicite de toute substance classée comme stupéfiant. Cette Loi réprime toutes les infractions à la législation des stupéfiants, de la production à la consommation sans distinction entre les produits. Le 3 février 2003 une nouvelle loi concernant la violence routière entre en vigueur et plus récemment la loi du 5 mars 2007 aménage de nouvelles dispositions pour les usagers (en particulier stage de sensibilisation aux dangers des stupéfiants pour les interpellations liées au cannabis en particulier).

Les différents usages

L'usage : aspect illégal

En dehors de l'aspect illégal :

- l'usage est caractérisé par la consommation de substances psycho-actives, n'entraînant ni complication somatique, ni dommage social ou sanitaire ;
- consommation festive ponctuelle (exploratoire, initiatique, récréative en groupe et non régulière).

L'usage nocif

L'usage nocif est caractérisé par :

- une consommation répétée induisant des dommages somatiques, psycho-affectifs ou sociaux, soit pour le sujet lui-même, soit pour son environnement ;
- consommation régulière, solitaire, « autothérapeutique ». La quantité consommée, la fréquence des consommations, le fait de fumer seul, de fumer pour atténuer un symptôme de mal être (anxiété, insomnie...) sont des facteurs évoquant un mésusage.

La dépendance

État de dépendance

- la dépendance est un état de sujétion à l'usage d'un produit psycho-actif, dont la suppression induit un malaise psychique, voire physique entraînant le sujet devenu dépendant à pérenniser sa consommation ;
- à noter que pour le cannabis la dépendance est de 5 % à 10 % des fumeurs réguliers. Bien inférieure à celle liée au tabac (47 % des adolescents ressentent les symptômes physiques du sevrage tabac même avec des consommations faibles, occasionnelles et irrégulières) [1].

La précocité de l'âge des premières consommations est à prendre en compte comme un facteur de gravité ainsi que le fait de fumer sous forme de bang (douille...) (Encadré 2)

Encadré 2 Définition d'un « bang ».

Le bang : moyen de consommer du cannabis en ayant des effets plus rapides et plus prononcés. Le bang est une bouteille, contenant de l'eau (parfois de l'alcool), dont sort un tuyau avec une « douille » au bout, dans laquelle est mis le cannabis, avec ou sans tabac. Synonyme de pipe à eau.

qui a pour but la recherche de défonce. Une consommation quotidienne (même minime) est déjà problématique.

Mais l'usage de cannabis ne fait pas le toxicomane. Les théories de l'escalade de consommations de produits illicites à cause du cannabis sont actuellement mises à mal. S'il est vrai que les dépendants aux opiacés ont presque tous été consommateurs de cannabis durant leur adolescence l'inverse ne se vérifie pas. Tous les consommateurs de cannabis ne deviendront pas dépendants aux opiacés ni aux autres produits illicites.

Quelques chiffres épidémiologiques

En 2008 en France chez les 17/18 ans [2]

Presqu'un jeune sur deux expérimente le cannabis avant l'âge de 18 ans (42,2 %) (au moins une fois au cours de sa vie).

L'usage régulier du cannabis (au moins dix fois par mois) est en baisse (7,3 %) depuis 2001 et surtout depuis 2003 (13,1 %).

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/4169903>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/4169903>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)